

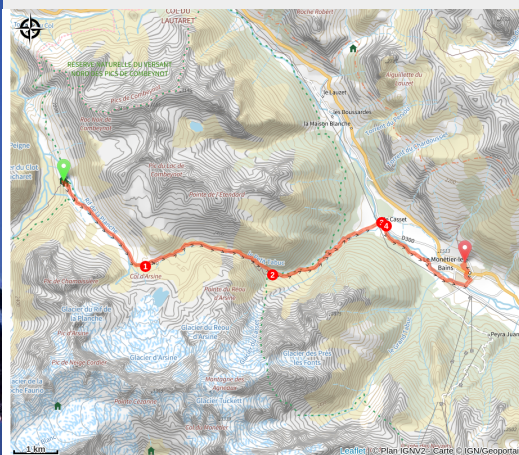
# De l'Alpe de Villar d'Arène au Monétier-les-Bains (étape du GR 54)



CC du Briançonnais - Villar d'Arène



Le village du Casset au lever du jour (Bernard Nicolet - PNE)



*De la Romanche à la Guisane par le col d'Arsine, cette courte étape s'effectue au pied des Agneaux et de Neige Cordier.*

Une journée courte mais riche en émotions, qui commence sous le sommet des Agneaux. Du col d'Arsine, il serait dommage de ne pas gagner le lac glacière, caché, à quelques enjambées. Dans la vallée de La Guisane, tous les étages de la végétation s'offrent au regard sur près de 1 000 mètres de dénivelé négatif. Le torrent livre alors ses couleurs féériques. Ambiance Blue Lagoon islandais ! Et à l'arrivée, le hameau du Casset et la terrasse de Chez Finette pour se réhydrater sont là pour accueillir le randonneur !

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 14.0 km

Dénivelé positif : 320 m

Difficulté : Moyen

Type : Étape

Thèmes : Faune, Patrimoine et histoire

# Itinéraire

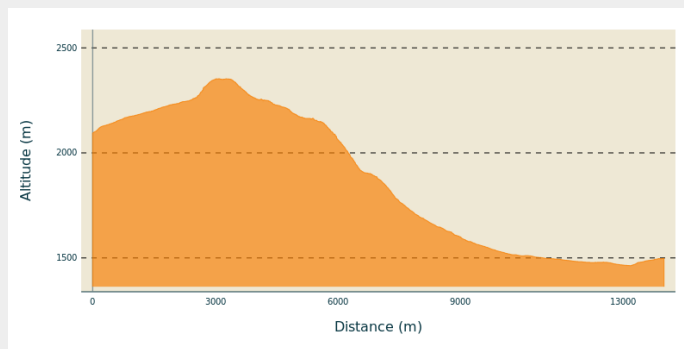
**Départ** : Alpe de Villar d'Arène, Villar d'Arène

**Arrivée** : Le Monétier-les-Bains

**Balisage** :  GR

**Communes** : 1. Villar d'Arène  
2. Le Monétier-les-Bains

## Profil altimétrique



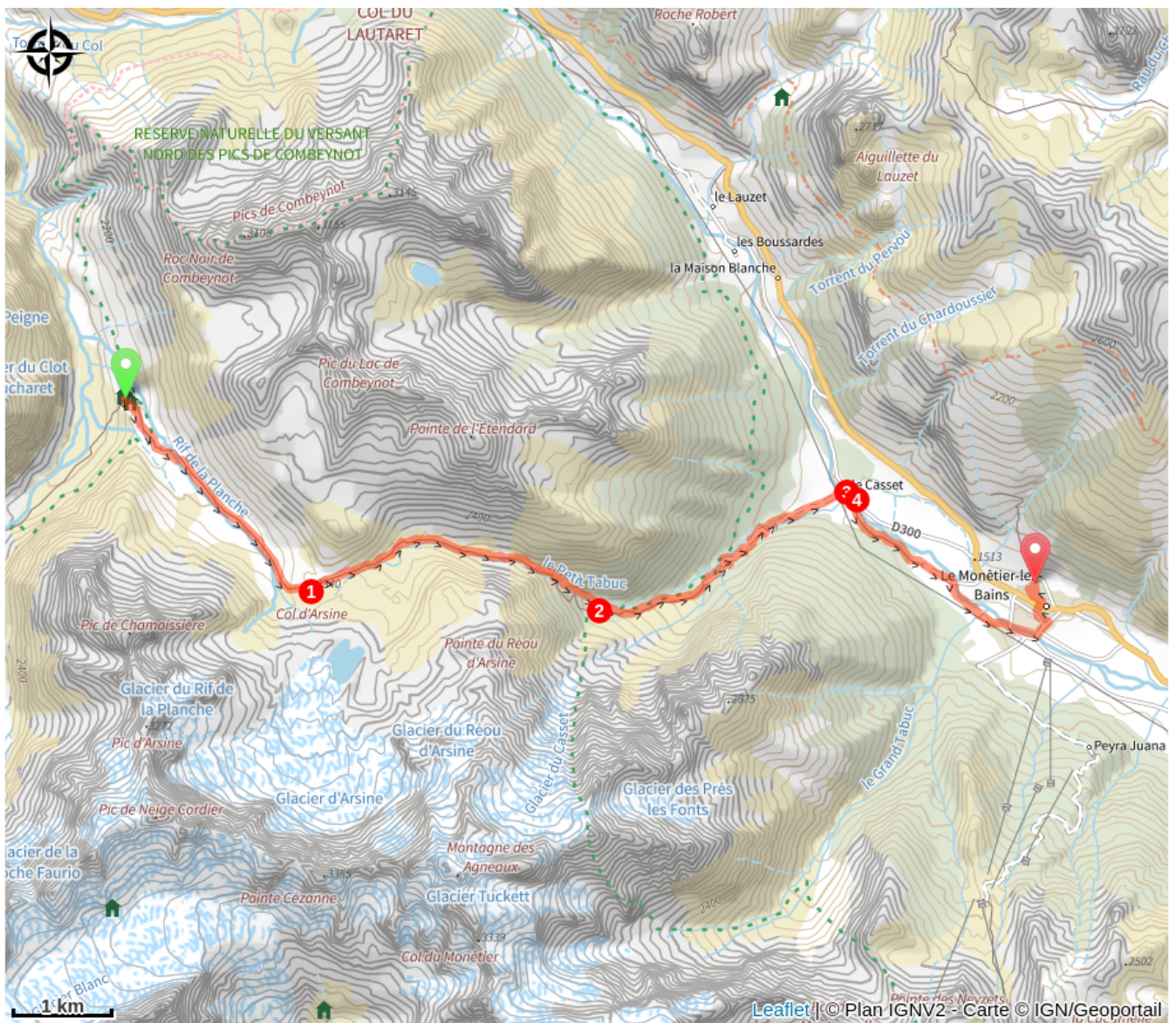
Altitude min 1463 m Altitude max 2353 m

Quitter le refuge (S/SE) et remonter le vallon du Rif de la Planche en traversant de nombreux petits torrents issus de la Tête de Pradiou. Après quelques lacets, le sentier atteint le col d'Arsine (2 348 m).

1. C'est le moment de quitter le GR 54, par la droite, pour franchir la grande moraine frontale du glacier d'Arsine. Depuis ce ressaut façonné par les mouvements glaciaires, deux grands lacs au pied d'un cirque marquent la fin de l'ascension (2 455 m). Revenir sur ses pas pour retrouver le GR 54. A travers de gros blocs rocheux, le sentier serpente jusqu'à atteindre une série de petits lacs et la cabane pastorale (2 240 m). Suivre le torrent du Petit Tabuc en rive gauche. Après un pierrier raide, atteindre le lac de La Douche (1 901 m).
2. Le sentier pénètre dans la forêt de mélèzes. Il laisse bientôt place à une route forestière qui longe le torrent en rive droite. Au Pont du Clot du Gué (1 558 m) (panneau du Parc des Écrins), la route longe le torrent en rive gauche jusqu'à sa confluence avec La Guisane à l'entrée du village du Casset (1 512 m).
3. Traverser le village vers le sud en rive gauche de La Guisane.
4. Avant l'église Saint-Claude, franchir de nouveau La Guisane et la longer en rive droite. Une douce descente, le long de la rivière, mène au village du Monétier-les-Bains (1 490 m).



# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques



## En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2610m.

## Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>